



Villejust Informations

A la une ...

ESSONNE VERTE ESSONNE PROPRE

Pour la 16^{ème} année consécutive, le Conseil Général a organisé la manifestation « *Essonne verte - Essonne propre* », rendez-vous éco-citoyen devenu incontournable.



Opérations de nettoyage, préservation de notre environnement, découverte de la faune et de la flore essoniennes, conférences... diverses actions sont menées aux quatre coins du département par des collectivités, établissements scolaires, associations, entreprises et particuliers.



L'école « **Jeanne CHANSON** » n'a pas manqué d'y participer, en partenariat avec la Commune de VILLEJUST et le SIOM. Ce vendredi 3 juin 2011, ce sont ainsi près de **170 enfants de l'école primaire** qui se sont mobilisés pour ramasser environ 300 kilos de déchets de toutes sortes (canettes et bouteilles, sacs plastiques, boîtes de restauration rapide, pièces automobiles détachées...), contribuant au respect et à l'amélioration de notre cadre de vie.



Le ramassage des déchets par les enfants est toujours un moment convivial qui permet de sensibiliser les plus jeunes au respect de notre environnement et de promouvoir le développement durable.

De son côté, le Conseil Général ainsi que le SIOM ont assuré un appui logistique à cette journée en mettant à disposition bennes, sacs à ordures, gants, tee-shirts et casquettes. Depuis la mise en place de cette manifestation, la commune de VILLEJUST, en lien avec le SIOM, a toujours participé à des actions de nettoyage de notre territoire car elle est et reste soucieuse de notre environnement.

Malgré quelques irréductibles pollueurs, la Municipalité constate ces dernières années que l'environnement s'est nettement amélioré notamment par une vigilance accrue des services techniques de la commune en ce qui concerne principalement les dépôts sauvages. N'oublions pas que **200 kilos de déchets sont ramassés chaque semaine** par les services techniques de la municipalité.



Sachez que la municipalité reste attentive et vigilante à maintenir et améliorer en permanence notre cadre de vie.



Dans ce numéro

Infos administratives	2
Cadre de vie	3
Associations	3&4
Infos pratiques	4

Fermeture des services municipaux

En raison de la période d'été, les **services municipaux** seront fermés :

- Les samedis 16, 23 et 30 juillet 2011
- Les samedis 6, 13, 20 août 2011
- Le lundi 15 août 2011

La **bibliothèque municipale** sera fermée du samedi 09 juillet au lundi 15 août 2011 inclus sauf les samedis 23 et 30 juillet 2011, et le 06 août 2011 (ouverture par les bénévoles).

Navette du Marché de Longjumeau

Rappel : Comme l'an dernier, le service de navette du mercredi pour le marché de Longjumeau sera **interrompu en août**.



Dernière navette effectuée
le mercredi 27 juillet 2011

Le service ne sera donc pas assuré les **mercredis 3, 10 et 17 août 2011**.

La navette reprendra le **mercredi 24 août 2011**.

Régler à l'amiable (et gratuitement) les difficultés de la vie quotidienne !

Le Conciliateur de Justice pour Villebon-sur-Yvette et son Canton est Monsieur Daniel GAURON. Le recours au Conciliateur (il y en a en principe un par canton) est gratuit.

Il peut être sollicité dans de nombreuses **affaires** : problèmes de mitoyenneté, conflits entre propriétaires et locataires, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problèmes de copropriété, querelles de voisinage ou de famille, contestation d'une facture...

Le Conciliateur ne peut pas intervenir dans les conflits :

- entre vous et l'Administration (Etat ou collectivité territoriale) : adressez-vous au médiateur de la République, Préfecture de l'Essonne, boulevard de France, 91010 Evry Cedex – Tél. 01 69 91 91 91 ;
- concernant l'état civil et la famille (divorce, reconnaissance d'enfant, pensions alimentaires, garde des enfants, autorité parentale...).

Le Conciliateur est une **personne bénévole**. Ce n'est pas un magistrat. Il est nommé par le Premier Président de la Cour d'Appel de Paris, de l'autorité duquel il relève ; il est **asservementé** et présente toutes les garanties d'impartialité et de discréetion. Sa mission est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Il ne donne **pas de consultation juridique**. Il peut se rendre éventuellement sur les lieux et proposer une solution.

Le Conciliateur tient une permanence en principe chaque mercredi de 8 h 30 à 12 h à la Mairie de Villebon-sur-Yvette (s'informer auparavant). Possibilité de consultation par lettre ou par téléphone.

Pour contacter Daniel GAURON, adressez-vous au Service Accueil :

Tél. 01 69 93 49 00, du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h, le samedi de 8h30 à 12h

Portes ouvertes à l'UTE

Retrouver la saveur de la rentrée des classes ? Goûter la liberté d'une Université sans condition d'âge ni de diplôme ? Obtenir des informations détaillées sur le programme de l'année ?



L'UTL-Essonne ouvre ses portes JEUDI 22 SEPTEMBRE 2011 de 15h00 à 17h30

Lieu : TELECOM Ecole de Management Grand hall du forum 9 rue Charles Fourier 91000 ÉVRY

Plus d'infos : Tél 01 60 76 40 40 ou Site web : <http://www.utl-essonne.org>

Attention : présence de chenilles urticantes

Au cours de ces dernières semaines, l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France a reçu plusieurs signalements de problèmes de santé suite à une exposition à des chenilles processionnaires (du pin ou du chêne). Ces chenilles aux poils urticants peuvent entraîner : **démangeaisons** (apparition d'une éruption douloureuse avec de sévères démangeaisons), **conjonctivite** (1 à 4 heures après l'exposition), **maux de gorge ou difficultés à déglutir** (les poils urticants irritent les voies respiratoires).

Les poils de la chenille se détachent très facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent et provoquent une réaction urticante par libération d'histamine.



Face à cette situation l'Agence Régionale de Santé d'Ile-de-France recommande **des mesures de prévention simples à la portée de tous :**

- Ne pas manipuler ou toucher les chenilles ou leur nid
- Ne pas se promener ou laisser jouer les enfants sous les arbres porteurs de nid
- Eviter de se frotter les yeux pendant ou au retour d'une promenade
- Bien laver les fruits et les légumes du jardin (les poils des chenilles peuvent s'y déposer)
- Eviter de faire sécher du linge à côté des arbres infestés

En cas de réactions allergiques au niveau des yeux, de la peau ou des voies respiratoires, il est préférable de consulter son médecin traitant notamment en cas de terrain allergique. En cas de suspicion de contact avec les chenilles ou leur nid, il est conseillé de prendre une douche et changer de vêtements.

Associations, loisirs, culture

Journées du Patrimoine

A votre agenda

A l'occasion des **journées du patrimoine**, la municipalité de Villejust avec la collaboration de l'association d'histoire « Regards en arrière » **ouvrira au public les portes du parc et d'une partie du château du Bois Courtin le samedi 17 septembre de 10h à 17h.**

Plusieurs manifestations seront organisées. **Le détail dans le « Villejust Infos » de la rentrée.**

Brocante Vide Grenier

Cette année la brocante sera organisée en partenariat avec l'association « Bel Ange » par le biais d'une convention.

**L'association « Bel Ange » organise
une brocante Parc des Deux Lacs ZA de Courtabœuf
le SAMEDI 8 OCTOBRE 2011.**

Venez retirer votre formulaire d'inscription à l'accueil de la Mairie

Plus d'infos :

**Contactez Madame BEL ANGE au 08.91.70.01.31
ou sur le site <http://brocante-belange.com>**

Randonnées pédestres

Les randos continuent, même pendant les vacances ! Profitez de l'été pour vous détendre.



Voici le calendrier des randonnées pédestres

Lundi 18 juillet	Etampes Les Moulins	avec Nadine
Lundi 25 juillet	Les sources de l'Yvette	avec Michèle
Lundi 1 ^{er} août	Les Etangs de la Minière	avec Michèle
Lundi 8 août	Les 4 rivières	avec Nadine
Lundi 22 août	Misery (retour en train)	avec Michèle
Lundi 29 août	A préciser	avec Hélène
Lundi 5 septembre	Autour de Nozay	avec Annie
Lundi 12 septembre	Vaugrineuse	avec Annick
Lundi 19 septembre	Le Marais	avec Michèle
Lundi 26 septembre	Dampierre	avec Michèle

Départ : Mairie de Nozay à 13h45 tous les lundis

Cotisation : 27.50 €/l'année.

Pour tout renseignement, veuillez contacter **Michèle Joubin** **06 62 53 84 34 ou**
Nadine Blavet **06 74 41 70 41**

D'autres possibilités de randonnées s'offrent également à vous. Aller visiter le site www.randulis.com

Claudine LEGGIERI

Association Gymnastique Volontaire

Forum des associations

Retenez la date du
samedi 10 septembre 2011.

**Vous retrouverez l'ensemble
des associations de Villejust
au complexe sportif
de la Poupardière.**

Zicorama 91

Les ZICOS seront de retour sur scène en mars prochain pour leur nouveau spectacle.
En attendant, vous pouvez visionner le clip 2011 "Et maintenant" sur le site <http://www.zicorama.net>



Informations pratiques

Associations

Pour la parution du n°369, les articles associatifs à faire paraître devront parvenir en mairie au plus tard le **31 juillet 2011**.

Ramassage des encombrants

Vendredi 12 août 2011

Disponibilités du Maire sur RV : les lundis, mardis et vendredis.

Pour prendre rendez-vous, contact en Mairie :

Liliane GASPARIK

Email : cabinet_du_maire@mairie.villejust.fr

📞 Accueil : 01 69 31 74 40

Fax: 01.60.14.65.82